



# TINTAMARRE NATIONAL WILDLIFE AREA



Tintamarre National Wildlife Area

## What makes Tintamarre NWA so special?

Tintamarre National Wildlife Area (NWA) protects 1990 hectares of wildlife habitat at the head of the Bay of Fundy in southeastern New Brunswick. The NWA consists of a series of shallow lake basins (the Jolicure Lakes) surrounded by extensive wetlands ranging from fens and swamps to treed bogs. Established in 1977, the NWA provides valuable habitat for a variety of wildlife species including 184 species of birds.

Tintamarre NWA is also

- important nesting and migratory staging habitat for waterfowl such as the **Green-winged Teal**, **Black Duck** and **Northern Pintail**;
- breeding habitat for marsh birds including the **Pied-billed Grebe**, **American Bittern** and **Marsh Wren**;

- home to a diversity of other wetland-dependent wildlife such as the **Northern Harrier** and **Osprey**;
- a refuge for 29 species of mammals including the **Muskrat** and **Maritime Shrew**.

Conservation efforts in collaboration with Ducks Unlimited Canada have restored some of the wetlands, which had previously been drained for agriculture. The NWA has also been used extensively for wetland research projects.

## What are Environment Canada Protected Areas?

Environment Canada establishes marine and terrestrial NWAs for the purposes of conservation, research and interpretation. NWAs are established

to protect migratory birds, species at risk, and other wildlife and their habitats. NWAs are established under the authority of the *Canada Wildlife Act* and are, first and foremost, places for wildlife. Migratory Bird Sanctuaries (MBSs) are established under the authority of the *Migratory Birds Convention Act, 1994*, and provide a refuge for migratory birds in marine and terrestrial environments. The current Protected Areas Network consists of 54 NWAs and 92 MBSs comprising more than 12 million hectares across Canada.

## What can I do at Tintamarre NWA?

Access to Tintamarre NWA is permitted for activities such as wildlife observation, hiking, skiing, berry picking and photography. Hunting, trapping and fishing are permitted, subject to federal and provincial regulations. For more information on access and permitting for Tintamarre NWA, please contact the Environment Canada regional office.



Northern Pintails



Marsh Wren

## Who can I contact?

Environment Canada – Atlantic Region  
Canadian Wildlife Service  
17 Waterfowl Lane  
Sackville, New Brunswick E4L 4N1  
1-800-668-6767  
email: [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)  
[www.ec.gc.ca/ap-pa/](http://www.ec.gc.ca/ap-pa/)

## Where is Tintamarre NWA?





# RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE TINTAMARRE



Réserve nationale de faune de Tintamarre

## Pourquoi la réserve de Tintamarre est-elle si particulière?

La réserve nationale de faune (RNF) de Tintamarre, située à la pointe de la baie de Fundy, dans la partie sud-est du Nouveau-Brunswick, permet de protéger 1990 hectares d'habitat d'espèces fauniques. La RNF comporte une série de bassins lacustres peu profonds (les lacs Jolicure) qui sont entourés de grandes terres humides constituées à la fois de marais et de marécages jusqu'aux tourbières arborées. Établie en 1977, la RNF fournit un habitat précieux à une vaste gamme d'espèces fauniques, notamment à 184 espèces d'oiseaux.

La RNF de Tintamarre est également :

- une aire de reproduction et une halte migratoire pour la sauvagine, notamment pour la **Sarcelle d'hiver**, le **Canard noir** et le **Canard pilet**;
- un habitat de reproduction pour les oiseaux de marais, comme le **Grèbe à bec bigarré**, le **Butor d'Amérique** et le **Troglodyte des marais**;

- l'habitat d'un grand nombre d'espèces sauvages tributaires des milieux humides, par exemple le **Busard Saint-Martin** et le **Balbusard pêcheur**;
- un refuge pour 29 espèces de mammifères, dont le **rat musqué** et la **musaraigne des Maritimes**.

Les efforts de conservation déployés en collaboration avec Canards Illimités Canada ont permis de restaurer une partie des milieux humides ayant été drainés à des fins agricoles. La RNF a en outre été largement utilisée dans le cadre de projets de recherche.

## Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi

que leur habitat. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM, qui couvrent une superficie d'environ 12 millions d'hectares au Canada.

## Que puis-je faire dans la réserve de Tintamarre?

L'accès à la RNF de Tintamarre est permis pour certaines activités, notamment l'observation de la faune, la randonnée, le ski, la cueillette de baies et la photographie. La chasse, le piégeage et la pêche y sont permis, mais sont assujettis aux règlements fédéraux et provinciaux. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de l'accès à la RNF de Tintamarre et des permis, veuillez communiquer avec le bureau régional d'Environnement Canada.



Canards pilets



Troglodyte des marais

## Avec qui puis-je communiquer?

Environnement Canada – Région de l'Atlantique  
Service canadien de la faune  
17, rue Waterfowl  
Sackville (Nouveau-Brunswick) E4L 4N1  
1-800-668-6767  
courriel : [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca)  
[www.ec.gc.ca/ap-pa/](http://www.ec.gc.ca/ap-pa/)

## Où est la réserve de Tintamarre?



ISBN : 978-0-660-21746-8  
N° de cat. : CW66-372/2014F-PDF  
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec l'Informatique d'Environnement Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à [enviroinfo@ec.gc.ca](mailto:enviroinfo@ec.gc.ca).  
Photos : © Environnement Canada sauf Canards pilets et Troglodyte des marais © Thinkstockphotos.ca;  
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement, 2014

